



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •

NEWSLETTER PPAM BIO



Newsletter n°9 - mars 2024

Actualités

Bilan sortie d'hiver, commission PPAM Bio Poitou-Charentes

La commission PPAM Bio Poitou-Charentes dresse un bilan contrasté de la saison automne-hiver 2023. Marquée par des précipitations abondantes et des températures clémentes, cette période a engendré des défis considérables pour nos producteurs de plantes aromatiques et médicinales.

État des Cultures et des Parcelles

Les fortes pluies ont entraîné l'inondation de plusieurs parcelles, occasionnant la perte de nombreux plants, notamment ceux de variétés méditerranéennes, mais aussi de reine des prés et de cassis. Cette situation a empêché certains producteurs de procéder à la récolte de fin de saison, résultant en des pertes significatives de production. À l'aube du printemps, l'accès aux champs demeure compliqué pour le matériel agricole, et la reprise des travaux manuels, récemment entamée, accuse déjà du retard.

L'humidité persistante suscite des inquiétudes quant au potentiel développement de maladies, bien que rien n'ait encore été observé. Par ailleurs, l'absence de repos végétatif cet hiver a permis une croissance continue et luxuriante de la végétation, présentant des stades de développement variés au sein d'une même espèce, ce qui prévoit des défis supplémentaires pour la planification des récoltes. La gestion des adventices s'annonce d'autant plus ardue, car elles ont prospéré tout au long de l'hiver.

Impact sur la Commercialisation

Le secteur de la commercialisation n'a pas été épargné, avec une baisse généralisée des ventes en circuits courts, tels que la vente directe, les magasins de producteurs, les marchés et les magasins bio. Les producteurs situés dans des zones touristiques ont particulièrement souffert de la diminution du nombre de visiteurs, attribuable au mauvais temps.

Cependant, certains ont su rebondir en diversifiant leurs canaux de vente vers le semi-gros, et en introduisant de nouveaux produits transformés tels que les alcoolatures, hydrolats, et produits de gemmothérapie, trouvant ainsi de nouveaux débouchés.

En Conclusion

Cette saison automne-hiver a posé de véritables défis aux producteurs. Toutefois, elle a mis en lumière leur capacité à s'adapter et à innover face aux adversités. En dépit des obstacles, la résilience et l'ingéniosité dont font preuve les producteurs restent la clé de leur réussite.

[Retours sur la formation "vendre mes PPAM bio en officines"](#)

Dans ce contexte de baisse des ventes, Bio Nouvelle Aquitaine a organisé une formation visant à accompagner les producteurs de PPAM Bio à aller démarcher des pharmaciens d'officines, de sorte de permettre une diversification des débouchés. Cette formation s'est tenue 100% en distanciel, de fin novembre 2023 à début février, à raison de 4 séances de 2h de travail en moyenne, avec l'intervention de Célia DESPAX, pharmacienne ayant réalisé l'étude circouPPAM pour le syndicat des Simples.

A l'issue de la formation des stagiaires nous ont fait part de leur satisfaction car ils étaient parvenus à rencontrer des pharmaciens et à leur proposer certains de leurs produits.

Si vous aussi vous souhaitez vous rapprocher de pharmaciens pour leur proposer vos produits, n'hésitez pas à visionner voire leur faire visionner la vidéo suivante:

VIDEO - Regarder maintenant

Paysan-herboriste: un métier reconnu par France Compétences

Il existe désormais plusieurs voies pour accéder à ce métier. En suivant une formation dispensée par l'un des deux établissements agréés, ou bien par la validation des acquis de l'expérience.

Pour en savoir plus sur les attentes en termes de compétences nécessaires, rendez-vous sur le site de France Compétences: <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37980/>

Des aides pour les producteurs de PPAM Bio

Aide aux investissements PCAE pour la production (maraîchage, floriculture, pépinière, petits fruits, plantes aromatiques, à parfum et médicinales, houblon et champignons). Dépenses minimum fixées à 3 000 € HT, dépôt du dossier avant le 15 mai 2024, 40% d'aide sur le matériel de production et de désherbage.

Aide aux investissements PCAE transformation/commercialisation. Dépenses minimum fixées à 10 000 € HT, dépôt du dossier avant le 31 mai 2024, 30% d'aide + 30% (+ cofinancement départemental à demander sur les départements 16, 17, 19, 40, 64 et 86 et sur certains programmes Leader).

Toutes les aides et les contacts dans vos GAB départementaux: <https://www.bionouvelleaquitaine.com/wp-content/uploads/2024/03/Note-daides-mars-2024-1.pdf>



Portrait : Pascal Renoux, les Aromatiques de Ré

Nom commercial : Les Aromatiques de Ré

Localisation : Loix en Ré

Sol : Terres de groies, sableuses sur 10 cm avec roche calcaire en dessous. Drainant. Sec l'été

Cultures : plantes méditerranéennes : lavande fine, Helichryse d'Italie, thym thujanol, thym orange, thym citron, thym serpolet, origan grec, marjolaine de Syrie, sarriette des montagnes, sauge officinale, verveine citronnée, vigne rouge, romarin, menthes (poivrée, marocaine, verte).

Cueillette sauvage : fenouil sauvage, maceron

Autres activités sur la ferme : aucune

Les différents produits commercialisés : sirops, tisanes simples, aromates en mélanges (3 à 5 plantes – 5 mélanges), sauces (sirop+vinaigre de cidre), huiles essentielles et eaux florales (helichryse, thym thujanol, lavane fine)

Lieux de vente : à la ferme, ou à des professionnels (magasin de producteurs, 2 Biocoop, un brasseur, un saunier, une naturopathe, vente à des collègues...). Pas de site internet.

Historique

Pascal a une formation agricole: BTA à Saintes, puis BTS cultures légumières à Perpignan. A exercé un travail « alimentaire » en jardinerie en Normandie (vendeur, puis emploi administratif qui au fil du temps ne lui convenait plus). Il a donc profité du Covid pour quitter ce poste et "revenir au pays", avec le projet de s'installer en agriculture. Pascal, a tout de suite pensé aux PPAM, peu exigeantes en terres, sans gros besoins d'irrigation, en accord avec ses convictions environnementales pour faire face au changement climatique. Par le biais du Répertoire Départements-Installations de la Chambre d'Agriculture, Pascal a fait un stage de 9 mois auprès d'Albane Perrin, l'exploitante qui souhaitait céder son activité. La reprise s'est faite début 2022 pour 6 mois en commodat, puis depuis le 1^{er} juin 2022 en fermage, sur les terres, et le bâtiment.

La ferme et les cultures

Les terres s'étendent sur 4ha 62, toutes en production (avec des inter-rangs importants) et le bâtiment de production présente une surface de 100 m².

Pascal a racheté le petit matériel (tondeuse débroussaileuse, débroussaileuse thermique, taille-haie électrique). L'alambic, quant à lui, il est mis à disposition par la propriétaire. Le séchoir occupe 30 m² au sol pour 108 m² de claies (surface de séchage). Il est également utilisé comme lieu de stockage.

La production s'organise sur 3 parcelles : une parcelle tout contre le bâtiment, sur 1/2 ha, surtout en lavande et thym tujanol, une autre de l'autre côté de la route sur 2ha et la dernière, encore un peu plus éloignée sur 1 ha, entièrement consacrée à une plantation d'hélichryses.

Pascal travaille seul sur la ferme, aidé par 1 stagiaire 3 semaines dans l'année en moyenne

Tout est implanté, entretenu et récolté à la main (faucille ou sécateur). Les rangs mesurent en moyenne 80 m de long.

Itinéraire technique "type":

- Implantation à l'automne (octobre, novembre), car été secs.
- Désherbage à la serfouette et au couteau une fois dans l'hiver ; une fois par mois, tondeuse de chaque côté du rang (contre rang), pas sur tout l'inter-rang car ceux-ci sont très larges (3 à 4 m).
- A l'automne, égalisation de toutes les plantes au taille-haie électrique
- Aucune culture n'est irriguée et aucun amendement ni fertilisation ne sont apportés

Pascal à lui seul ne peut pas tout désherber ni tout récolter. Il désherbe les plantations qui lui paraissent les plus vigoureuses, avec une récolte prometteuse. Cette année, avec un hiver doux et arrosé, c'est différent: même où il a très bien désherbé et où d'habitude il n'a qu'à reprogrammer un "petit" désherbage avant la récolte, il va être obligé de repasser beaucoup de temps pour nettoyer les rangs.

Transformation des produits

Pascal ne travaille que de la plante sèche sauf pour la distillation. Il met donc toutes ses récoltes au séchoir. Quand les plantes sont sèches, il procède à un triage manuel; si le temps lui manque, il met les plantes non triées en sacs, en attendant de pouvoir les reprendre. Ensuite, il réalise la mise en sachet pour les tisanes.

Sirop : mise en macération à température ambiante 18 à 24 h des plantes sèches. Le lendemain infusion pendant 1 heure à 80°. Filtration au filtre à café. Ajout de sucre, réchauffage et quand la température dépasse 70°C, mise en bouteille. Pascal ébouillante les bouteilles vides et les bouchons avant fermeture. Ainsi, il constate très peu de pertes dues aux moisissures.

Mélanges d'aromates : les plantes sont mixées plus ou moins finement selon la taille des feuilles ; toutes séparément. Pascal fait ensuite ses mélanges dans un saladier avant de les mettre en boîte

Sauces: quand le sirop est prêt, ajout de vinaigre de cidre, réchauffage et mise en bouteille à chaud

Prix de vente : 5 € le sachet de tisane, pour des poids de 20 à 50 g / sirops: 7 € la bouteille de 25cl / aromates : 6 € la boîte entre 16 et 20 g / sauces : 12 € les 20 cl / hydrolats: entre 8 et 12 € les 200 ml (prix différents selon les plantes et les contenants), huiles essentielles 5 ml : de 7 à 25 €

Projets

Pascal souhaite tester la culture de la rose trémière, emblématique de l'île de Ré. Il en a repiqué quelques plants sauvages (pour la réalisation de sirop).

Il a également envie d'essayer la production de sauge ananas, mais il craint qu'elle ne garde pas son goût en séchant.

Agenda des formations



11 avril 24

à Liorac S/Louyre
(24)

Formation

Découvrir la production et la transformation de PPAM biologiques et biodynamiques

Découvrir un système de production / transformation de PPAM diversifiées qui fait ses preuves depuis 30 ans.

Visite des jardins d'Altair

PROGRAMME

- ✓ Les itinéraires techniques de chacune des plantes : multiplication, implantation, fertilisation, entretien, récolte.
- ✓ Les locaux de transformation: séchoir, zones de coupe, émondage, tri, stockage des plantes.
- ✓ La commercialisation et les attentes en terme de qualité.

 Cliquez sur l'image pour le détail du programme et l'inscription



Appliquer les principes d'hygiène relatifs aux risques microbiologiques et la réglementation sanitaire en matière de transformation fermière (HACCP) - les 4 et 5 avril 2024 à La Pouyade (33) et 2 h en visio (16h en tout)

<https://www.bionouvelleaquitaine.com/formations/appliquer-les-principes-dhygiene-relatifs-aux-risques-microbiologiques-et-la-reglementation-sanitaire-en-matiere-de-transformation-fermiere-haccp-3/?from=calendar>

Cette lettre d'info a été réalisée avec le soutien de:



Newsletter rédigée par Béatrice POULON - b.poulon17@bionouvelleaquitaine.com

Bio Nouvelle Aquitaine

322 Boulevard Jean-Jacques Bosc, 33130, BEGLES

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

